



Cession de mon entreprise artisanale à mon fils

Par **grimaldi**, le **22/11/2012** à **15:53**

Je désire faire don de mon entreprise à mon fils. Elle a une valeur estimée à 250000€, mais je désire uniquement lalui céder. Comment dois-je m'y prendre qu'aurais-je à payer... mon fils devra-t-il payer des droits ? (Impôts, csg ou autre ?).